

politique de rigoureuse économie, compatible toutefois avec nos obligations statutaires et contractuelles, et qui est essentielle si l'on veut sauvegarder l'intégrité et le crédit du Dominion.

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Je vous félicite sincèrement du courage et de la patience manifestés par le peuple du Canada dans les épreuves de cette période de stagnation commerciale, et du profond respect qu'il a gardé de la loi et de l'ordre. Il règne au pays plus d'union que jamais. On y trouve un esprit de coopération plus étroite. Le peuple canadien s'est uni dans la lutte contre l'adversité. La prospérité est sa juste récompense. Je sais qu'il vous sera donné d'en hâter le retour en accomplissant votre devoir avec zèle et désintéressement. Que la divine Providence daigne guider et bénir vos délibérations.

La Chambre des Communes se retire.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance.

Le très honorable sénateur Meighen présente au Sénat un bill, intitulé: "Loi concernant les chemins de fer."

Ledit bill est lu pour la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a en main une copie du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé du Trône, et

L'honorable Président en donne lecture.

*Ordonné:* Que le Sénat prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur général lundi prochain.

Sur motion, il est

*Ordonné:* Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à lundi prochain à huit heures du soir.

L'honorable Président présente au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement pour l'année 1931.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

#### RAPPORT DES BIBLIOTHÉCAIRES POUR 1931

*A l'honorable Président du Sénat,*

Les bibliothécaires conjoints ont l'honneur de vous présenter leur rapport des opérations de l'année 1931.

Le catalogue supplémentaire des dons de livres faits à la bibliothèque, et des livres achetés par les bibliothécaires, est entre les mains des imprimeurs et sera prochainement déposé devant les Chambres.

Il a été fait mention dans notre rapport de l'an dernier de l'ouvrage monumental d'Edward Curtis, sur "Les Indiens de l'Amérique du Nord". Cet ouvrage a été commencé en 1907, et la Bibliothèque du Parlement en a été l'un des pre-